

A.M LOCATION

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 500 euros

Siège social : 39 rue Louis Bergot, Apt 23 59000 Lille

SIREN 928 030 071 Code APE 7711A

Procès verbal des décisions de l'associé unique

L'an deux mille vingt cinq,

Et le 15 décembre,

A à 16 heures,

M. BOURAS Amine, associé unique de la société A.M LOCATION, SASU au capital de 500 € a pris les décisions suivantes.

Décisions :

1°) Conformément aux dispositions des statuts de la société, M. SERRAH Nadir Olivier demeurant au 5 rue Marie Curie 59660 Merville est nommé président de la société A.M LOCATION en remplacement de M. BOURAS Amine démissionnaire, à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, M. SERRAH Nadir Olivier déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2°) Pour l'exercice de ses fonctions de président, M. SERRAH Nadir Olivier est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

3°) M. SERRAH Nadir Olivier est autorisé, en tant que président, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

4°) La rémunération annuelle de M. SERRAH Nadir Olivier, au titre de ses fonctions de président sera fixée par un acte ultérieur.

Par ailleurs, M. SERRAH Nadir Olivier aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

AB

NS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Lille, le 15 décembre 2025

En autant d'exemplaires originaux que nécessaire

L'associé unique

M BOURAS Amine



M SERRAH Nadir Olivier

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de président ».

Bon pour acceptation des fonctions de président
SERRAH